



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA
CORRÈZE (19)
SEPER / unité risques



PPRI du bassin de Brive la Gaillarde
Cartographie du zonage

Commune de Dampniat

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour:
TULLE, le 29 JAN. 2019
Le Préfet,

F. VEAU
Frédéric VEAU

Échelle : 1 / 5000

Février 2018

N° 8 31 1109

COPIE

ARTELIA
Agence de Bordeaux

Parc Sextant - Bâtiment D - 6-8 Avenue des Satellites - CS 70048 - 33187 Le Haillan Cedex - France
Tél. : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 83 - www.arteliagroup.com

Légende

Zonage

- Zone rouge (zone d'inconstructibilité)
- Lignes d'isocotes (m NGF)

